

D 1029 HAÏTI: LE CONCILE DES JEUNES

Est-ce une coïncidence? Alors que venait de se terminer un "concile des jeunes" ayant rassemblé plusieurs milliers de jeunes Haïtiens du 8 au 14 avril 1985, le président Duvalier annonçait publiquement le 22 avril une "libéralisation politique" avec la création d'un poste de premier ministre et celle d'un "pluralisme fonctionnel" pour les partis politiques. Jusqu'à nouvel ordre, en fonction des expériences passées, le doute prévaut dans bien des milieux. Mais il est sûr que la tenue du concile des jeunes est un événement de première grandeur, qui s'inscrit dans la perspective d'un réveil populaire manifeste depuis une année (cf. DIAL 916, 923, 957 et 988). Nous donnons ci-dessous le texte de la proclamation finale du concile des jeunes, qu'on peut qualifier de bombe à retardement pour le régime.

Note DIAL

MESSAGE DES JEUNES

pour la clôture du Concile des jeunes
à Jérémie (8-14 avril 1985)

(Original en créole)

Nous voici, nous les jeunes. Nous voyons, nous croyons.

Nous disons merci au Seigneur pour cet événement extraordinaire que nous venons de vivre.

Nous disons un grand merci au nonce apostolique pour avoir donné à Mgr Romélus la bonne idée d'ouvrir ce concile.

Nous disons merci à tous ceux qui nous ont permis de venir, nos évêques, nos prêtres et nos parents. Et nous disons bravo à tous ceux qui ont permis cette réussite: les frères, les soeurs, Radio-Soleil, le peuple de Jérémie et tous ceux qui ont prié avec nous.

Ce n'est pas seulement un merci que nous vous disons, mais aussi notre joie de partager avec tous les jeunes ce que nous vivons dans ce concile.

Malgré les prises de position de l'Eglise: le message du Symposium, l'exhortation des évêques au Champ de mars des 4-8 mars 1983, le message du pape Jean-Paul II du 9 mars 1983, la charte des évêques d'Haïti du 8 décembre 1983, la déclaration commune des évêques d'Haïti et de République dominicaine, les protestations de la Conférence des évêques haïtiens et de la

Conférence haïtienne des religieux sur les arrestations arbitraires de novembre et décembre 1984, nous constatons que, devant la situation dramatique que nous vivons, les dirigeants d'Haïti restent indifférents.

C'est pourquoi nous, les jeunes réunis en concile, nous soutenons fermement les efforts de nos évêques. Voici ce que nous voyons. Voici ce que nous décidons.

Ce que nous voyons

- La richesse du pays ne sert pas le peuple. Et pourtant c'est à la sueur du peuple que cette richesse se produit. Comme dit le proverbe: "bourrique travaille, cheval galope".
- Haïti achète à l'étranger plus qu'il n'exporte. Les responsables du pays n'encouragent pas la production dans le pays.
- De jour en jour, la vie devient plus chère (nourriture, logement, transport, taxes sur les marchés).
- Nous devenons un peuple qui travaille pour enrichir les pays déjà riches. On oblige les paysans à des cultures d'exportation pendant que le peuple meurt de faim.
- Les industries en Haïti ne produisent pas ce qui est nécessaire au bien du peuple. Les ouvriers travaillent pour les patrons, pour les transports et... pour les hôpitaux.
- L'argent du pays va dormir dans les banques des pays riches alors que nos frères vivent comme des bêtes à Saint-Domingue ou dans les camps de Miami en Floride.
- On a tué tous nos cochons (PEPPADEP) (1), on vend nos frères pour l'embauche en République dominicaine, on se sert des biens et des personnes comme de marchandises.
- Toutes les bonnes terres sont dans les mains des autorités ou des organismes étrangers. Les paysans n'ont plus de terres à travailler, sauf ce que l'érosion des montagnes veut bien leur laisser.
- On enrôle les jeunes garçons dans les tontons-macoutes. Ils ne travaillent plus la terre, ils vivent de l'exploitation des malheureux, ils méprisent le travail de la terre.
- Le chômage fait que beaucoup d'Haïtiens s'adonnent à la loterie, à la boisson, à la délation, au vol et au crime.

Dans nos familles

- Nos familles vivent dans l'insécurité et la peur: arrestations arbitraires, intimidation, abus, parce qu'"il n'y a qu'un seul coq qui chante dans le poulailler" (proverbe haïtien). Les divisions détruisent les familles comme le constatait le message du Symposium.

(1) PEPPADEP: Projet d'Eradication de la Peste Porcine Africaine et de Développement de l'Elevage Porcin.

- Toutes les institutions du pays ne connaissent pas assez la culture populaire fondamentale et donc les citoyens haïtiens se rabaissent, se méprisent eux-mêmes, ils sont étrangers dans leur propre pays.
- L'école est devenue un commerce rentable, beaucoup de gens sans formation enseignent ou créent des écoles. D'où l'échec massif au bac.
- Du côté de l'Eglise, les responsables ne témoignent pas assez. Beaucoup parmi eux n'ont pas encore pris la décision d'abandonner leur sécurité et le confort que la société leur offre.
- Les catéchistes, les responsables de communautés locales ne sont pas assez formés pour prêcher la Parole de Dieu.
- Même manque de formation pour les fidèles qui ignorent la Bible, l'année liturgique, le droit canon, les textes d'Eglise, etc.
- Il n'y a pas de partage ni de dialogue véritable entre catholiques et protestants.
- Pour les sept diocèses d'Haïti, nous ne voyons pas toujours l'unité et la solidarité entre eux.

Quand nous découvrons que "l'Eglise c'est nous, nous c'est l'Eglise" (slogan du congrès eucharistique), quand nous lisons le message du pape à l'occasion de la journée mondiale pour la paix, la lettre de nos évêques pour l'année internationale des jeunes, le message de l'archevêque de Port-au-Prince le 2 février 1985, le message de l'évêque de Jérémie le 11 avril 1985 pendant la marche de Latibolyè, nous en arrivons à demander:

- Que les responsables du pays mettent en pratique la loi qui contrôle les biens non justifiés par les salaires, qui empêche les fonctionnaires de l'Etat de s'enrichir sur l'argent de l'Etat et de profiter de leur place pour faire des actes malhonnêtes. La justice doit faire son travail d'enquête et de punition des coupables (Constitution de 1983, chap. 7, art. 5).
- Que l'argent du pays soit investi dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, dans le reboisement, afin de créer du travail dans le pays.
- Que chaque budget annuel prévoie pour l'éducation nationale les fonds nécessaires pour payer tous les éducateurs et formateurs. Dans ce domaine, que les responsables veillent à la formation des professeurs.
- Que l'on puisse entrer dans les écoles d'Etat et dans les universités sans piston et sans parrains.
- Que l'éducation nationale organise les examens, le baccalauréat plus sérieusement, depuis le jour de l'examen jusqu'au résultat, spécialement pour une correction sérieuse des copies.
- Que les responsables du pays respectent scrupuleusement tous les points du programme de développement et de justice annoncés à l'occasion des discours-anniversaires (2 janvier, 1er mai, 22 septembre). Et spécialement que soient vraiment appliquées les décisions du Président envoyées aux ministres de la justice, de l'intérieur et de la défense nationale, aux dirigeants de l'armée d'Haïti, du corps des miliciens, en date du 1er mars 1984.

- Que tout un chacun puisse s'exprimer comme il veut, dire ce qu'il pense, ce qu'il a sur le coeur, sans craindre de représailles.

- Que finissent les arrestations arbitraires, pour que nous ne vivions pas dans la peur quotidienne. Que finisse ce système de délation où l'on sou-
doie les jeunes pour trahir. Que les jeunes s'unissent pour défendre une
cause commune.

- Que les responsables nous disent pourquoi on a arrêté les jeunes de Ti
Goâve (département de l'Ouest) le vendredi saint 1985, et ce qu'on a fait
d'eux. Parce que la souffrance d'un seul jeune est la souffrance de tous.

- Que le gouvernement n'intimide pas les animateurs qui travaillent à enle-
ver la cire des yeux du peuple, ainsi que le demandait le pape Jean-Paul II
le 9 mars 1983.

- Que les responsables du pays choisissent des personnes qualifiées pour
les postes-clés dans le pays pour que les gens compétents puissent déve-
lopper le pays.

- Que tous les Haïtiens en exil puissent revenir en toute liberté et sans
crainte.

- Que les ouvriers sachent qu'ils ont le droit de s'organiser en syndicat
pour se défendre.

- Que les autorités responsables redonnent aux paysans spoliés les terres
dont ils sont propriétaires.

- Nous appuyons Caritas dans son action pour le repeuplement porcin, spé-
cialement pour que les petits paysans puissent obtenir des porcs dans des
conditions à leur portée.

- Que les évêques aussi appuient cette action, pour qu'elle aboutisse.

- Que nous établissions une solidarité forte entre nous les jeunes, pro-
testants et catholiques, ceux d'ici et ceux de l'étranger, pour briser
les chaînes qui entravent la marche de l'Eglise.

- Que nos évêques nous donnent chaque année l'occasion d'un concile des
jeunes dans un diocèse différent pendant la semaine de Pâques,

- Que tous les jeunes du pays entrent dans le projet d'alphabétisation que
nos évêques instaurent dans le pays.

- Que nous mettions davantage la main à la pâte pour que la participation
des jeunes dans l'Eglise fasse advenir une société nouvelle.

- Que d'accord avec Mgr Ligondé dans son message du 2 février dernier, fi-
nissent les violences, les coups, qui pleuvent sur le dos de tout le peup-
le haïtien.

JEUNES D'HAÏTI, POUR QUI ETES-VOUS? POUR JESUS.

JEUNES AVEC LES JEUNES: HAÏTI EST SAUVÉ. (2)

- Que les patrons, directeurs d'écoles, de bureaux, les ministres finissent
de faire des chantages et des propositions immorales à l'occasion de la
recherche d'emploi.

(2) slogan des marches du 2 février 1985 à l'occasion de l'ouver-
ture de l'année internationale des jeunes.

- Que tous les responsables politiques, les responsables d'église fassent des démarches ensemble pour améliorer le sort de nos frères en République dominicaine et dans les camps de Miami.

Ce message, c'est nous les délégués des sept diocèses qui l'avons écrit. Nous l'envoyons à tous les jeunes qui ont travaillé au concile, aux riches comme aux pauvres, aux jeunes des villes et des campagnes, aux jeunes des camps de Miami, des bateys de République dominicaine, aux jeunes de Ti Goâve qui sont en prison.

Nous l'envoyons à tous les adultes qui aiment leur pays, à ceux qui le dirigent, aux jeunes de partout qui travaillent à la libération de notre pays.

Nous demandons à nos évêques de nous aider à réaliser ces décisions pour forger une Haïti nouvelle. Si Dessalines revenait, qu'il trouve un pays libre. Si saint Paul revenait, qu'il trouve "juifs et grecs, riches et pauvres, esclaves et hommes libres" en une seule famille, car nous sommes tous frères et soeurs.

O Esprit Saint,

toi qui as poussé les apôtres à annoncer la Bonne Nouvelle du Christ,
toi qui étais avec le peuple d'Haïti lors du Symposium en décembre 1982,
toi qui nous as guidés dans la prière pour obtenir la libération de
notre frère Gérard Duclervil,

toi qui étais avec le pape Jean-Paul II, avec nos évêques qui nous ont
envoyé un message pour l'Année internationale des jeunes,

toi qui as inspiré à notre nonce, Mgr Paolo Roméo, l'idée d'un concile
des jeunes en Haïti,

toi qui étais avec nous dans la préparation de ce message,

nous t'en prions, garde-nous dans le même amour, pour que nos sept diocèses ne fassent qu'un seul peuple. Garde nous unis dans la joie comme dans l'épreuve, pour que vienne le Règne de Dieu partout sur la terre. Amen.

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441